



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 25 novembre 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 novembre 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

M. CARLOTTI, Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, M. LEONETTI, M. FILONI, M. CHAREYRE, conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme BIANCAMARIA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SICHI à Mme SANTONI-BRUNELLI, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI, Mme SANNA à M. FILONI

**Etaient absents :**

M. CAU, Mme ZUCCARELLI, Mme PILLOTTI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	36
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

**Séance du lundi 25 novembre 2019**  
**Délibération N°2019/277**

**Programme en arts pour la saison 2019/2020 - espace  
diamant**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20191125-2019-277-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2019

Affichage : 03/12/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



## PREAMBULE

En tant qu'espace pluridisciplinaire dédié aux arts et à la culture, l'Espace Diamant propose chaque année un programme d'exposition riche, et varié ouvert sur la création contemporaine qui prend en compte à la fois les talents émergents et confirmés

## LA PROGRAMMATION

Le programme des expositions pour la saison 2019/2020 est réparti de la façon suivante :

### ➤ EXPOSITIONS DES ARTISTES EMERGENTS

Un comité technique des Arts Plastiques présidé par l'autorité municipale et composé d'élus, de représentants institutionnels et de personnalités qualifiées, propose une sélection opérée parmi les propositions d'artistes émergents transmises à la Direction de la Culture après un appel à candidatures.

Ce Comité est garant de la qualité des propositions d'artistes et plus particulièrement des jeunes artistes locaux.

Cette année, 5 candidatures ont été sélectionnées et seront exposées chacune pendant 10 jours. La ville d'Ajaccio mettra gracieusement à leur disposition la salle d'exposition, les moyens logistiques et les outils de communication adaptés pour leur garantir la meilleure visibilité.

Les lauréats du comité de sélection pour 2019 sont :

- Nathalie Lescop – du 03 au 11 février 2020
- Chloé Moracchini – du 04 au 12 mars 2020
- Thierry Corpet – du 25 mai au 04 juin 2020
- Bonnie Guespin – du 08 au 17 juin 2020
- Caroline Nasica – juin 2020

A noter que les lauréats sélectionnés en 2018 seront exposés entre septembre et décembre 2019 selon le planning suivant :

- Kakwa - du 15 au 22 octobre 2019
- Olivier Torre et Oliv'Ine - du 06 au 13 novembre
- Paul Pietri - du 16 au 22 novembre
- Philippe Caamano – date à définir

### ➤ EXPOSITIONS D'ARTISTES CONFIRMES

Parallèlement à ces expositions d'artistes émergents, la Ville d'Ajaccio souhaite ouvrir la salle de l'exposition de l'Espace Diamant, aux artistes confirmés et reconnus afin de rendre compte de ce qui fait la dynamique et la diversité des expressions artistiques de l'art contemporain.

Cette année, les artistes invitées sont principalement des artistes femmes – Elles sont photographes, artistes plasticiennes, performeuses ou peintres et nous proposent de partager avec nous leur questionnement et leur rapport à l'intime, au monde.

Les artistes exposées pour la saison 2019/2020 sont :

- Pascale Néri – *Qui es tu Colomba ?*- du 01 au 12 octobre 2019

Sa démarche est centrée autour d'une réflexion artistique sur des notions d'identité et de valeurs que définit le concept d'insularité. Dans ce périmètre, la femme corse prend alors une tout autre dimension et devient son sujet de prédilection en réinventant le personnage de Colomba en l'inscrivant dans une contemporanéité où la figure iconique laisse enfin exprimer ses émotions et sentiments.

- Nitcheva - *Et cendres et vive* – du 25 novembre au 20 décembre 2019

Photos issues de la performance réalisée en 2015 après un énorme incendie ayant ravagé la forêt de Tartagine à Olmi Capella, éditées dans un livre en 2015. La mise en espace de l'exposition sera réalisée entre photos et impression de ses textes et poésies. Nitcheva veut interroger la question de la figure féminine chamane, de l'incendie, du deuil et du rapport à la terre.

- *A Pied D'oeuvre* - Dans le cadre des actions de médiation - du 10 au 18 janvier 2020

La ville d'Ajaccio propose l'exposition *A pied d'oeuvre* pour le Jeune Public en collaboration avec Isabelle Istria, le réseau Canopé et le lycée Fesch.

- Rebecca Bournigault – du 20 au 31 janvier 2020

Diplômée de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Bourges, elle utilise la vidéo puis s'intéresse à d'autres médiums tels que le dessin ou l'aquarelle. Ses œuvres alternent entre la représentation réaliste et le mode plus fictif de l'icône. Capturant des moments d'intensité ou de tension, elle révèle une complexité identitaire.

- Agnès Accorsi - *Fantaisie militaire* - du 16 au 28 mars 2020

Diplômée de l'École des Beaux Arts d'Aix en Provence Agnès Accorsi a suivi un cursus à Corte et a commencé à montrer son travail en 1993. Sa production mêle à la fois la peinture, le dessin, le travail d'image et d'installation hybride.

- Mona Lumir Fabiani - Mai 2020

En marge du festival du tatouage d'Ajaccio en mai 2020, l'univers de Mona Fabiani, tatoueuse et plasticienne entre en résonance directe. De son enfance partagée entre la Corse et un petit village de Provence, Mona Lumir Fabiani, dit Wozmoon, puise son inspiration dans la vie, la nature, l'homme et ses contradictions.

#### ➤ DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

En parallèle à cette programmation municipale, l'Espace Diamant accueille chaque année des expositions à l'initiative de partenaires privilégiés et autres associations culturelles.

#### Le Centre Méditerranéen de la photographie

---

Depuis l'ouverture de la salle d'exposition de l'Espace Diamant, la Ville a souhaité donner une place privilégiée au **Centre Méditerranéen de la Photographie (CMP)** qui développe depuis de nombreuses années un travail de qualité soutenu par la Collectivité de Corse.

Chaque année, nous accueillons le CMP, et proposons une exposition se déroulant sur quelques semaines et des actions pédagogiques associées.

La nouvelle exposition proposée par le **Centre Méditerranéen de la Photographie aura lieu du 30 mars au 30 avril 2020.**

Par ailleurs, dans le cadre de notre politique d'accueil de festivals de Cinéma, l'**association Latinita** propose en plus de sa programmation cinéma **une exposition de l'artiste Celine Lorenzi du 13 au 24 février 2020.**

<b>BUDGET PREVISIONNEL</b>
----------------------------

Le budget relatif à la programmation en arts plastiques pour l'année 2020 est estimé à 22000€.

Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2020 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33. (Budget artistique seul, hors taxes et technique)

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

**D'approuver** la proposition de programmation en arts plastiques ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2019/2020.

**D'autoriser** le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation

**D'autoriser** le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

**Dire que** les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2020 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de Mme Simone Guerrini, adjointe déléguée  
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 22 novembre 2019,

**APPROUVE**

**A l'unanimité de ses membres présents et représentés**

La proposition de programmation en arts plastiques ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2019/2020.

**AUTORISE**

Le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation

## AUTORISE

Le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

## DIT QUE

Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2020 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, le jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**

